



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24080657

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

15 MAI 2024

BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0427 107 331**

Nom

(en entier) : **CHAPELLE MUSICALE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE Tervuren 445 - 1410 WATERLOO**

**Objet de l'acte : COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, NOMINATION
COMMISSAIRE**

Extrait du PV de l'assemblée générale du 3 juin 2016 (correction):

"L'assemblée prend acte de la démission de son mandat d'administrateur du Vicomte Phippe de SPOELBERCH. Sur proposition du Vicomte de SPOELBERCH, l'assemblée décide de nommer comme administrateur pour un terme de 3 ans se terminant à l'assemblée générale de mai 2019, le Comte Frédéric de MARCHANT et d'ANSEMOURG."

Extrait du PV de l'assemblée générale du 7 mai 2019 (correction) :

"L'assemblée prend acte de la démission de Mme Laurence BOVY, actée par le conseil d'administration du 21 novembre 2018. Sur proposition de la SFPI-FPIM, le conseil d'administration a nommé Mme Jeanine WINDEY afin de pourvoir à son remplacement. L'assemblée décide de confirmer le mandat de Mme Jeanine WINDEY et ce jusqu'à l'assemblée générale de 2021."

Extrait du PV de l'assemblée générale du 11 mai 2021 (correction) :

"L'assemblée générale reconduit le mandat de Mme Jeanine WINDEY pour une durée de 4 ans."

Extrait du PV de l'assemblée générale du 9 mai 2023 (correction) :

"L'assemblée générale prend acte de la fin du mandat d'administrateur, président et d'administrateur-délégué du Comte Bernard de LAUNOIT à la suite de son décès le 23 mars 2023."

Extrait du PV du conseil d'administration du 29 septembre 2023 :

"Frédéric de MARCHANT et d'ANSEMOURG a présenté sa démission comme administrateur de la société par lettre adressée au président, Yvan de LAUNOIT. En tant qu'administrateur de la Fondation Chandrika, il a présenté Mme Marie KLUYSKENS (...) en vue de pourvoir au mandat vacant (article 17 des statuts). Le conseil d'administration approuve la candidature de Mme KLUYSKENS. Elle terminera ainsi le mandat de M. de MARCHANT et d'ANSEMOURG."

Extrait du PV du conseil d'administration du 25 mars 2024 :

"Le conseil d'administration décide de nommer M. Grégor CHAPELLE comme directeur-général (CEO) et approuve la délégation de la gestion journalière de la société à M. Grégor CHAPELLE, à titre personnel (...) avec effet au 29 avril 2024."

Extraits du PV de l'assemblée générale du 14 mai 2024 :

"L'assemblée nomme M. Tanguy STUCKENS comme administrateur sur présentation de l'actionnaire la Province du Brabant wallon pour un mandat de 6 ans, se terminant après l'assemblée générale ordinaire de mai 2030."

L'assemblée confie le mandat de commissaire à la SRL RSM InterAudit pour une durée de trois ans (2024-2025-2026); SRL RSM InterAudit a désigné comme représentant Madame Marie Delacroix, réviseur d'entreprises pour l'exercice de ce mandat. (...) Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes clôturés au 31 décembre 2026.

Yvan de LAUNOIT

Président du conseil d'administration

Géry DAENINCK

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).